

GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INDEMNISATION
DES BIENS SPOLIÉS OU PERDUS OUTRE-MER (GNPI)

Association déclarée (Loi du 1^{er} juillet 1901) sous le n° 63.1193
Membre de la Confédération Européenne des Spoliés d'Outre-Mer
14, rue Duphot - 75001 PARIS
Tél : 01.42.97.43.93 - Fax 01.42.97.43.94
Adresse courriel : indemnisation.gnpi@gmail.com

Paris , le 17 Juillet 2017

Michel Lévy, président

à

Son excellence Monsieur le président de la République Emmanuel Macron

Palais de l'Élysée , 75008-Paris

Monsieur le président ,

En affirmant en Algérie , lors de votre récente campagne électorale , que « la colonisation avait été un crime contre l'humanité » , vous avez commis une faute terrible aux facettes multiples :

- en oubliant que les hommes politiques n'ont pas à réécrire l'Histoire suivant l'air du temps ,*
- en ignorant qu'une balance juste doit comporter deux plateaux ,*
- en jugeant hier et avant-hier avec les critères d'aujourd'hui ,*
- etc , etc , etc , ...*

Votre affirmation infamante a poignardé au coeur les descendants de ceux qui , en Algérie au XIX^e siècle , n'avaient pas été des génocidaires mais avaient construit le pays (les pionniers au prix parfois du sacrifice de leurs vies , puis les générations suivantes qui avaient poursuivi leur action féconde et dont par ailleurs le patriotisme n'avait jamais fait défaut à la France , prouvé sur tous les champs de bataille du XX^e siècle et lui ayant notamment permis de s'asseoir à la table des vainqueurs le 8 Mai 1945).

*En conséquence , la fêlure ainsi ouverte dans l'unité nationale incarnée par le Président de la République devrait vous inciter à **demander pardon , publiquement et solennellement** , à ces quelque trois millions de descendants .*

Si vous le faites sincèrement et sans restriction d'aucune sorte , ces derniers vous l'accorderont certainement , quelle qu'ait été la souffrance supplémentaire des plus anciens due à l'exode injuste qui les a arrachés en 1962 à leur province natale d'Algérie et quelle que soit la rancoeur de tous pour l'exil intérieur subi jusqu'à aujourd'hui en tant que minorité exclue du droit constitutionnel à réparation morale et matérielle .

Dans cette attente , je vous prie de croire , Monsieur le président , en l'assurance de ma très haute considération .

